

Monteur (se) qualifié (e) d'équipements industriels

RNCP7142 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	251r
Code(s) ROME	H2901, H2909
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	09/06/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'Emploi

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CFAI ALSACE	38855948600021	Organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le monteur qualifié d'équipements industriels intervient dans le montage et le réglage de systèmes mécaniques pouvant être en partie ou complètement automatisés. Dans le cas d'un asservissement automatisé, les technologies concernent le pneumatique, l'électropneumatique, l'hydraulique et l'électrique, tant au niveau des circuits de commande qu'au niveau des organes de puissance.

Les prestations du monteur qualifié d'équipements industriels consistent à :

- ? analyser les plans et documents, s'assurer de la faisabilité de l'intervention et de la conformité des approvisionnements ;
- ? monter des biens d'équipement : machines de production industrielle qui sont fabriquées unitairement ou en petites séries, machines spéciales, lignes de fabrication automatisées ou non, prototypes, sous-ensembles de machines, assemblages mécaniques ;
- ? monter, régler, contrôler des pièces d'un système mécanique, en respectant avec rigueur un « dossier technique de montage » définissant les modalités de son intervention ;
- ? monter, raccorder et positionner des éléments pneumatiques, électropneumatiques, hydrauliques et électriques, selon des plans et schémas, voire un « dossier technique de montage » détaillé lors d'une intervention complexe ;
- ? assumer seul, en toute autonomie et en respect du cahier des charges client, la mise en œuvre des fonctionnements des ensembles et sous-ensembles au niveau des organes mécaniques, afin de les rendre opérationnels, conformément aux règles de sécurité et de production définies ;
- ? alerter son responsable en cas d'aléas et/ou de non-conformité ;
- ? participer, avec les techniciens installateurs spécialistes, à la mise en œuvre des fonctionnements des ensembles et sous-ensembles au niveau des systèmes pneumatiques, électropneumatiques, électriques et hydrauliques, afin de les

rendre opérationnels, en respect du cahier des charges client ;
? rendre compte de son activité, oralement et sur les documents d'avancement ;
? valider son activité en fin d'intervention.

Le monteur qualifié d'équipements industriels intervient dans un atelier de montage propre à son entreprise ou dans celui du client. Le montage peut aussi s'effectuer sur le site définitif de production de la machine à monter. Dans ce dernier cas, le monteur doit alors être mobile à diverses échelles : régionale, nationale ou internationale.

Le monteur par son autonomie et grâce à sa capacité d'adaptation peut se positionner sur une très petite entreprise ou un groupe industriel international important.

Selon la taille et la complexité du travail à réaliser, la durée de réalisation d'un montage peut varier de quelques heures à plusieurs mois.

Il doit être capable d'intervenir en toute sécurité en respect de la législation du travail en vigueur, mais aussi dans les normes environnementales et les référentiels de la gestion qualité. L'une des principales caractéristiques est sa capacité à respecter scrupuleusement les modes opératoires ainsi que les consignes écrites ou verbales. Le monteur qualifié d'équipements industriels est hiérarchiquement rattaché à un responsable d'atelier ou de chantier. Souvent autonome dans l'organisation de son travail et de son contrôle, il a recours à des personnes plus qualifiées ou des spécialistes lorsque certaines opérations dépassent ses compétences ci-après définies, ses habilitations ou relèvent de technologies très spécifiques. De ce fait, il doit s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire en apportant ses compétences spécifiques lors du montage et ainsi garantir au client la conformité lors de la réception.

Il travaille debout, au sol, sur table de montage ou sur l'équipement lui-même, des efforts physiques pouvant lui être demandés pour assembler dans des contextes particuliers. Les ateliers de montage sont normalement silencieux et bien éclairés, mais peuvent être affectés par des nuisances générées par des essais d'équipements ou par les activités connexes de l'entreprise.

En atelier, les horaires sont plutôt réguliers et à la journée, parfois en équipes. Chez le client, les contraintes de délais imposent souvent des horaires particuliers.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Monter et régler des équipements mécaniques industriels

Préparer une intervention de montage mécanique.

Manutentionner des équipements industriels.

Monter et régler des ensembles mécaniques fixes.

Monter et régler des ensembles mécaniques de guidage en translation et en rotation.

Monter et régler des ensembles mécaniques de transmission.

2. Equiper un système mécanique industriel d'un automatisme pneumatique, électropneumatique, hydraulique ou électrique

Préparer une intervention de montage d'équipements pneumatiques, électropneumatiques, hydrauliques ou électriques.

Installer des systèmes pneumatiques ou électropneumatiques sur des équipements industriels.

Installer des systèmes hydrauliques sur des équipements industriels.

Installer des systèmes électriques sur des équipements industriels.

Blocs de compétences

RNCP7142BC01 — Monter et régler des équipements mécaniques industriels

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer une intervention de montage mécanique.

Manutentionner des équipements industriels.

Monter et régler des ensembles mécaniques fixes.

Monter et régler des ensembles mécaniques de guidage en translation et en rotation.

Monter et régler des ensembles mécaniques de transmission.

RNCP7142BC02 — Equiper un système mécanique industriel d'un automatisme pneumatique, électropneumatique, hydraulique ou électrique

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer une intervention de montage d'équipements pneumatiques, électropneumatiques, hydrauliques ou électriques.

Installer des systèmes pneumatiques ou électropneumatiques sur des équipements industriels.
Installer des systèmes hydrauliques sur des équipements industriels.
Installer des systèmes électriques sur des équipements industriels.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS
Aéronautique, spatial - Agro-alimentaire - Armement - Automobile - Chimie et pétrochimie - Construction navale - Eco-industrie - Energie, nucléaire, fluide - Ferroviaire - Machinisme - Mécanique ; montage ; machines spéciales.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES
Ajusteur-monteur - Mécanicien-monteur - Monteur assemblage mécanique - Monteur de machines spéciales - Ajusteur-mécanicien - Agent/agent de fabrication en montage-assemblage mécanique - Aide-mécanicien/aide-mécanicienne en montage-assemblage mécanique - Monteur/monteuse en ligne de fabrication automobile - Ouvrier/ouvrière de montage mécanique en aéronautique.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ
Néant

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 748 €
Familles professionnelles (FAP)	D2X30 — Ouvriers peu qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique · tension 3/5 (Modérée) D2X31 — Ouvriers qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique · tension 5/5 (Très élevée) D6X70 — Techniciens en mécanique et travail des métaux · tension 5/5 (Très élevée) D6X80 — Agents de maîtrise et assimilés en fabrication mécanique · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	19 938
Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	17 %
Familles professionnelles (FAP)	D2X30 — Ouvriers peu qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique D2X31 — Ouvriers qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique D6X70 — Techniciens en mécanique et travail des métaux D6X80 — Agents de maîtrise et assimilés en fabrication mécanique H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 09/06/2019

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1859

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP34148

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/7142/>